L' imam de Torcy en instance d'expulsion …

écrit par Massilia | 24 décembre 2017

Il est reproché à Mohammed Tlaghi, ressortissant marocain et père d'un enfant français, visé par une note blanche du gouvernement, des «prêches à teneur radicale» et «ses activités malgré la dissolution de l'association Rahma».

Mohammed Tlaghi, l'imam suppléant de la mosquée Rahma de Torcy (Seine-et-Marne), est visé par une procédure d'expulsion. Considérée comme «un lieu de référence influent de la mouvance salafiste», la mosquée est fermée depuis le 10 avril dernier par le ministère de l'Intérieur.

De nationalité marocaine, ce père d'un enfant français de 14 ans, était présenté ce mercredi à la commission d'expulsion des étrangers qui se réunit au tribunal de grande instance de Melun. «Il contribue à l'entretien d'un enfant mineur mais son expulsion constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sûreté publique», a indiqué la représentante de l'Etat à l'audience, citant l'article L521-2 du code des étrangers.

«Le ministère de l'Intérieur a demandé son expulsion en raison de prêches à teneur radicale (…) et de sa contribution aux activités de l'association Rahma malgré sa dissolution», a-t-elle détaillé. Dans la note blanche le concernant, il est indiqué qu'à compter de 2011, l'imam aurait «opposé les musulmans aux non-musulmans et incité les fidèles à la défiance envers ces derniers, encourageant un repli communautariste».

Il aurait «incité les fidèles à prier pour ceux qui ont été arrêtés»

Après l'incendie de *Charlie Hebdo*, en novembre 2011, il aurait suggéré que «les juifs étaient derrière tout ça» mais aussi

que «la police avait provoqué» les émeutes de Trappes (Yvelines) de 2013 en contrôlant une femme portant le niqab.

Courant juillet 2013, il aurait «incité les fidèles à prier pour ceux qui ont été arrêtés, faisant allusion aux interpellations dans le cadre de l'affaire de la cellule terroriste Cannes-Torcy». «Les prêches récents sont plus modérés, mais il a légitimé le djihad les 20 et 27 janvier derniers demandant qu'Allah aide tous les djihadistes dans le monde», ajoute la représentante de l'Etat.

Mohammed Tlaghi a nié en bloc, dénonçant «une atteinte à son honneur». Le quinquagénaire est arrivé en France en 1992 comme étudiant. Depuis 2009, il bénéficie d'une régularisation par délivrance d'une carte annuelle de séjour. Il vit en concubinage avec une ressortissante algérienne titulaire d'un titre de séjour. Auparavant agent d'entretien, il a cessé de travailler en 2012.

«Lorsqu'ils ont gelé mes avoirs, ils m'ont permis de retirer 200 euros par mois. Avec, j'aurais pu acheter une machette et tuer dans la rue. On ne donne pas cet argent quand il y a une nécessité impérieuse…», observe l'imam. Quant aux «propos hostiles à la mixité», «je parlais du harcèlement sexuel. J'étais en avance par rapport à #balancetonporc. L'Etat devrait me remercier.»

(NDLR : et en plus il se fout de notre g*** !)

«Les propos datent de 2011-2012 et pourtant sa carte de résidant a été renouvelée chaque année. Il lui est imputé des prêches qui ont été tenus alors qu'il était au Maroc», s'étonne Me Gilles Devers, son avocat, qui a remis en cause la «qualité de la note blanche.» «Il n'a fait l'objet d'aucune poursuite depuis les perquisitions», a-t-il ajouté, produisant une trentaine d'attestations de soutien. La décision de la commission doit être rendue vendredi.

La Grande mosquée de Paris pourrait reprendre celle de Torcy À l'audience, Me Gilles Devers a annoncé «un accord avec la mosquée de Paris pour reprendre la mosquée de Torcy. Nous cherchons un appartement pour l'imam.» La mairie et la préfecture ont rencontré «à deux reprises» le recteur Dalil Boubakeur.

Aucune annonce officielle de cette reprise n'a pour l'heure été faite par le ministère de l'Intérieur. Contacté, Guillaume Le Lay Felzine (PS), le maire de Torcy, est «dans l'attente de la position de l'Etat».

Si la reprise est confirmée, une nouvelle association se mettrait en place à Torcy, avec de nouveaux interlocuteurs. Qu'adviendra-t-il alors des fonds gelés de feu l'association Rahma ? Et du terrain dont elle est propriétaire et qui aurait pu accueillir une future mosquée en dur ?

Les musulmans prient toujours sur le parking devant les préfabriqués fermés. Il y a désormais deux associations de musulmans : les Musulmans de Torcy Marne-la-Vallée, proche d'Abdelali Bouhnik, l'imam principal, et Renaissance.

Parallèlement, M. Bouhnik, professeur de mathématiques à Torcy, a été radié de sa fonction. «Nous sommes en procès contre l'Education nationale. Nous attendons la décision du conseil supérieur», précise son avocat.

http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/torcy-un-imam-de-la-mosquee-fermee-menace-d-expulsion-20-12-2017-7464300.php